

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1428 du Mercredi 14 Janvier 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
[alger16 le quotidien](#)

SCAN ME



RÉUNION DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL



ASSURER L'APPROVISIONNEMENT
DES MARCHÉS AVANT LE RAMADHAN

P. 16

RESPECT DU DROIT D'AUTEUR



PHOTO: ALGER16
UN PILIER INCONTOURNABLE
DES MÉDIAS MODERNES
ET ÉTHIQUES

P. 16

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET DE LA LANGUE AMAZIGHES



LES LAURÉATS DISTINGUÉS
POUR UNE 6^e ÉDITION

P. 7



TRANSPORT COLLECTIF DES VOYAGEURS

3 000 BUS HIGER
ARRIVENT

● Ces autobus ont été acheminés par lots depuis les sites de production, d'abord par voie fluviale vers Shanghai (Chine), avant d'entamer leur long périple maritime vers les ports algériens.

P. 6

CAN-2025

DE GRAVES DYSFONCTIONNEMENTS ARBITRAUX MANIFESTÉS



MOHAMED ZEKRINI,
ex-arbitre international

«IL Y A EU UN
FAVORITISME TOTAL
POUR LE PAYS
ORGANISATEUR»

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR G. SALAH EDDINE

● ARGENT SALE
LA CAF GANGRÉNÉE

Pp. 3, 4 et 5

Savez-vous

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITÉ

LE CONSULAT D'ALGÉRIE À METZ FAIT UNE ANNONCE IMPORTANTE



Le Consulat d'Algérie à Metz a publié un avis officiel à destination de la communauté nationale résidant dans les départements de la Haute-Marne, de la Meuse et de la Marne. Une permanence exceptionnelle sera organisée le 15 février 2026 pour faciliter l'obtention des titres d'identité et de voyage. Afin de rapprocher l'administration de ses ressortissants, le Consulat d'Algérie à Metz organise une vacation consulaire le 15 février 2026 à Saint-Dizier. Cette opération vise particulièrement les citoyens établis dans la Haute-Marne (52), la Meuse (55) et la Marne (51), notamment ceux des communes de Pargny-sur-

Saulx, Sermaize-les-Bains, Vitry-le-François et Ablancourt. En amont de cette journée, M. Ahmed Baha, président de l'Amicale des Algériens de Saint-Dizier, est chargé de la réception des dossiers pour les passeports et cartes nationales d'identité biométriques électroniques.

Les citoyens peuvent déposer leurs demandes au siège de l'Amicale (Immeuble Meuse n°08, 34 Boulevard Salvador Allende, 52100 Saint-Dizier) selon le calendrier suivant, courant du 11 au 25 janvier 2026 :

- Lundi au jeudi : de 10h00 à 16h30.
- Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- Samedi et dimanche : de 10h00 à 16h30.

SAIDAL

SIGNATURE D'UN MÉMORANDUM D'ENTENTE AVEC UN GROUPE SUISSE EN BIOTECHNOLOGIE

Le groupe pharmaceutique public Saidal a signé un mémorandum d'entente avec le groupe suisse Bioexpress Therapeutics, visant à établir un cadre de coopération dans les domaines de la biotechnologie, de la formation et du développement des compétences, a indiqué lundi dernier un communiqué du groupe.

Le mémorandum a été signé dimanche dernier à Alger par la présidente-directrice générale du groupe Saidal, Mme Nabila Benyazzer, le président-directeur général de Bioexpress Therapeutics, M. Gerrit Hagens, ainsi que le président de son conseil d'administration, M. Luc Alain Savoy, précise la même source. Cet accord s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération internationale dans les secteurs pharmaceutique et biotechnologique,



avec pour objectif principal le développement des compétences nationales et la promotion d'un transfert technologique progressif. Selon le communiqué, cette

collaboration vise à créer les conditions nécessaires à la production locale de produits biotechnologiques, contribuant ainsi au renforcement des capacités nationales et à la consolidation de la souveraineté sanitaire. A travers ce partenariat, le groupe Saidal réaffirme son engagement en faveur de l'innovation, du développement du savoir-faire national et de l'intégration des technologies de pointe, tout en consolidant ses relations avec des partenaires internationaux de référence, conclut le communiqué.

OUVERTURE DES ACTIVITÉS DU CONCOURS INTERNATIONAL DU PRIX ALGÉRIEN POUR LA MÉMORISATION DU SAINT CORAN

Les activités du Concours international du Prix algérien pour la mémorisation du Saint Coran, dans sa 21^e édition, ont été ouvertes lundi dernier au Club national de l'Armée, à Béni Messous (Alger), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette édition a vu la participation de plus de 50 pays. Les phases de sélection, organisées par visioconférence, ont permis de qualifier des représentants de 20 pays qui prendront part en présentiel aux finales du concours. À noter que la cérémonie de clôture se tiendra à la Grande mosquée d'Alger, vendredi prochain. Trois lauréats du Saint Coran y seront couronnés.

COMMERCE EXTÉRIEUR LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES INVITÉS À FINALISER LES PROCÉDURES D'IMPORTATION DES INTRANTS DE PRODUCTION

Les opérateurs économiques ayant déposé leurs programmes prévisionnels d'importation de matières premières, d'intrants et d'équipements destinés à la production, au titre du premier trimestre de 2026, sont invités à finaliser les procédures restantes, a indiqué lundi dernier un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. "Les opérateurs économiques ayant déposé leurs programmes prévisionnels dans le cadre de la gestion et/ou de l'équipement, au titre du premier semestre de 2026, et qui ont été visés par les services du ministère, sont invités à vérifier, via leurs comptes sur la plateforme numérique, que la situation de leurs dossiers a bien été traitée par les services du ministère, à travers l'apparition de la mention « Traité » dans la rubrique relative à l'état de traitement", note le communiqué. Ainsi, les opérateurs concernés doivent se rapprocher de la banque de leur choix afin de finaliser les procédures de domiciliation bancaire, selon la même source.

VASTE OPÉRATION DE MAINTENANCE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS SIX WILAYAS DU SUD



Le groupe Sonelgaz a lancé une vaste opération anticipative de maintenance et de soutien du réseau électrique isolé dans les wilayas du Sud, afin de garantir la continuité et la qualité du service, a indiqué lundi dernier un communiqué du groupe. A cet effet, un convoi composé d'équipes techniques relevant de neuf directions de distribution s'est ébranlé, samedi dernier, de la direction de Sétif vers les wilayas du Sud, afin de réaliser des opérations de maintenance et de soutien du réseau électrique. Le convoi comprend des équipes techniques relevant des directions de distribution de Skikda, Sétif, Souk-Ahras, Tébessa, Oum El-Bouaghi, Mila, Annaba,

Béjaïa et Batna, chacune composée de 10 agents de différentes spécialités, selon la même source, précisant que 27 véhicules ont été mobilisés pour cette opération, dont 18 véhicules 4x4 et 9 camionnettes. Au cours de cette opération, qui s'étalera sur 15 jours, il est prévu la réalisation de divers travaux de maintenance du réseau électrique, notamment les réseaux à moyenne et basse tension, les lignes 30 kV, les transformateurs électriques et l'ensemble des installations électriques et ce, au niveau des wilayas d'Ouargla (daïra frontalier d'El-Borma), El-Menia, Djanet, Illizi, Tamanrasset et In Guezzam, note le communiqué de Sonelgaz.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadjidja

Rédaction
M. B. Khadjidja
Yacine G.
G. Salah Eddine
Iamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.annecy@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Algér
SIA (Centre)

DE GRAVES DYSFONCTIONNEMENTS ARBITRAUX MANIFESTÉS UN COMPLÔT CONTRE L'ALGÉRIE

Il y a des compétitions qui meurent par excès de spectacle, d'autres par manque d'émotion. Et puis, il y a celles qui s'effondrent sous le poids du soupçon. La Coupe d'Afrique des nations 2025, organisée au Maroc, appartient à cette dernière catégorie.

Dès les premières rencontres, quelque chose sonnait faux. Pas une simple maladresse arbitrale, pas une décision discutable comme le football en produit depuis toujours, mais une série de faits troublants, trop nombreux, trop cohérents, trop répétés pour relever du hasard. Ce qui avait été présenté comme une défaillance technique isolée lors d'un match du Bénin, avec un VAR étrangement muette, s'est rapidement transformé en un fil rouge. Un motif récurrent. Une signature. Au fil des journées, la confusion a laissé place à une inquiétude sourde, puis à une certitude dérangeante : cette CAN ne souffrait pas d'erreurs humaines ordinaires, elle semblait gangrenée par une logique organisée, opaque, presque assumée. Dans les tribunes, sur les plateaux télévisés, dans les rédactions africaines et internationales, une même question revenait, lancinante : et si cette compétition était déjà écrite ?

UNE INDULGENCE SÉLECTIVE, UNE SÉVÉRITÉ CIBLÉE

Les observateurs les plus prudents ont d'abord tenté de temporiser. L'arbitrage africain a toujours été sous pression, dira-t-on. Le contexte, l'enjeu, la fatigue, les foules... Mais la répétition des situations a fini par balayer toute tentative d'excuse. Penalties évidents ignorés. Fautes grossières non sanctionnées. Cartons distribués avec une rigueur variable selon le maillot porté. Recours à la VAR tantôt scrupuleux, tantôt inexistant, sans logique apparente. La presse internationale n'a pas tardé à s'emparer du sujet. « L'instance du football africain, qui a fermé les yeux sur de nombreuses et graves fautes d'arbitrage, est revenue la risée du monde », écrivait un média européen de référence. De l'Équipe à BBC Africa Sport, en passant par *El País*, les analyses convergeaient vers un constat glaçant : une indulgence manifeste envers l'équipe hôte, une sévérité disproportionnée envers ses adversaires et un arbitrage qui semblait évoluer selon un agenda invisible. La CAN 2025, censée être une vitrine du football africain, devenait peu à peu un cas d'école... de ce qu'il ne faut pas faire.

ARBITRES TÉLÉCOMMANDÉS

L'un des épisodes les plus troublants, celui qui a définitivement fait basculer la perception publique, concerne les rencontres Algérie-Nigeria et Cameroun-Maroc. Initialement, la CAF avait désigné un arbitre égyptien pour le match du Maroc et un arbitre somalien pour celui de l'Algérie. Des choix classiques, conformes aux usages. Puis, soudainement, tout bascule.

À la veille du match, Rabat récuse l'arbitre égyptien. Sans explication publique. Sans justification technique. Et la CAF obtempère. Immédiatement. L'arbitre est remplacé par un Mauritanien. Presque simultanément, l'arbitre du match Algérie-Nigeria est également changé, sans communication officielle, au profit d'un arbitre sénégalais.

Dans le monde de l'arbitrage international, ces changements tardifs sont une anomalie grave. Ils contreviennent aux principes de neutralité, de stabilité et de



*L'image
de la main non
sifflée en première
période*

**LA POSITION
DE L'ARBITRE**

transparence défendus par la Fifa. Pour l'ancien arbitre international français Saïd Ennjimi, cité par France 24, « on a franchi une ligne rouge : quand l'arbitrage devient un outil politique, le football cesse d'être un sport ».

Dans les coulisses, le mot circule : arbitres « télécommandés ». Une expression lourde de sens. Une accusation que personne n'ose formuler officiellement, mais que beaucoup murmurent, tant les décisions sur le terrain semblaient suivre une logique préécrite.

LA CAF ENQUÊTE... SUR CEUX QUI PROTESTENT

Face à l'élimination de l'Algérie, la Fédération algérienne de football adopte une posture institutionnelle mesurée. Pas de cris, pas de menaces, mais une dénonciation claire de « décisions ayant porté atteinte à la crédibilité de l'arbitrage africain ». La FAF saisit la CAF et la Fifa, demandant l'ouverture d'une enquête indépendante.

La réponse de la CAF a achevé de dissiper les derniers doutes. L'instance continentale annonce des enquêtes. Mais pas sur les arbitres. Pas sur la VAR. Pas sur les désignations tardives. Les enquêtes visent... des journalistes, des joueurs et des supporters algériens. Une inversion totale des responsabilités. Une fuite en avant autoritaire, perçue comme une tentative d'intimidation et de dissuasion.

Au lieu d'éclairer les zones d'ombre, la CAF choisit de punir ceux qui osent poser des questions. Au fil des jours, une impression s'impose : cette CAN 2025 s'est transformée en une véritable cabale contre l'Algérie.

Accumulation de décisions litigieuses, pression disciplinaire, mise au pilori médiatique, menaces de sanctions... Le football n'est plus un jeu, il devient un champ de bataille symbolique. Cette dérive n'est pas seulement une injustice sportive. Elle est une rupture morale. Une trahison des engagements pris par Patrice Motsepe lors de sa réélection à la tête de la CAF, lorsqu'il promettait transparence, gouvernance et respect des règles.

L'INSTANCE DU FOOTBALL AFRICAIN DISCRÉDITÉE

Justement, en parlant du président sud-africain de la CAF. Lorsqu'il a été réélu à la tête de la Confédération africaine de football, Patrice Motsepe s'était présenté comme l'homme de la rupture. Le dirigeant sud-africain promettait une CAF nouvelle, affranchie des pratiques opaques du passé, garantie de la transparence arbitrale, de l'indépendance de la VAR et

de la protection des sélections africaines contre toute forme d'ingérence politique ou institutionnelle. Un discours séduisant. Presque salvateur pour une institution longtemps minée par les scandales.

La CAN 2025, organisée au Maroc, devait être la démonstration concrète de cette nouvelle ère. Elle en est devenue l'exact inverse. Un contre-exemple brutal. Une démonstration par l'échec. Jamais, dans l'histoire récente du football africain, une compétition continentale n'aura concentré autant de soupçons, de polémiques et de décisions arbitrales controversées sans que l'instance organisatrice ne juge utile d'apporter des explications claires. Sous le mandat de Motsepe, la CAF apparaît aujourd'hui plus fragilisée que jamais, incapable d'assurer l'équité minimale qu'exige une compétition de ce niveau.

UNE INSTITUTION QUI S'ENFONCE

Ce qui frappe dans cette CAN 2025, ce n'est pas seulement la répétition des erreurs arbitrales, mais leur traitement institutionnel. Ou plutôt, leur absence de traitement. Face à des fautes graves, manifestes, documentées par les images et relevées par des observateurs indépendants, la CAF a choisi la stratégie du silence. Pire encore, elle a parfois semblé couvrir l'inacceptable. Cette attitude rappelle un précédent lourd de sens : le choix du pays organisateur de cette CAN 2025, déjà entouré de flou, de zones d'ombre et de soupçons de favoritisme. À l'époque, la CAF avait promis que le terrain ferait faire les critiques. C'est précisément sur le terrain que tout s'est effondré. En fermant les yeux sur des décisions arbitrales qui ont altéré le cours de plusieurs rencontres, la CAF n'a pas seulement manqué à ses obligations. Elle a renoncé à sa crédibilité. Aujourd'hui, elle n'est plus seulement critiquée. Elle est devenue la risée du monde du football.

UN « DISNEY » ET NON DU FOOTBALL

L'un des éléments les plus révélateurs de l'ampleur du malaise réside dans le fait que la dénonciation de cette CAN ne vient pas uniquement de l'Algérie ou de ses supporters. Elle s'est imposée bien au-delà des frontières africaines.

Sur le plateau de L'Équipe, le journaliste Grégory Schneider a exprimé, sans détour, ce que beaucoup n'osaient dire publiquement : « Qu'on arrête de me prendre pour une bille, qu'on arrête d'insulter le football. Ce que j'ai vu est invraisemblable. L'arbitre était en service commandé. » Puis est tombée cette phrase, devenue

virale, brutale de clarté : « Arrêtez de dire que c'est une CAN, c'est un Disney. Donnez-leur la coupe directement et qu'on arrête cette parodie de football. »

Ce n'est plus une critique technique. C'est une mise en accusation. Une remise en cause frontale de la légitimité même de la compétition.

Dans le même esprit, sur le plateau de Info TV, le professeur Mathias Owona Nguini a dénoncé un « arbitrage en faveur du Maroc », avançant un élément troublant : « C'est le même arbitre qui est à la VAR pour tous les matchs du Maroc. » Une répétition qui, là encore, interroge. Profondément.

LA CAN DE LA HONTE ET DE LA TRICHE

À mesure que les témoignages s'accumulent, une évidence s'impose : la CAN 2025 restera dans l'histoire comme celle de la honte et de la triche. Une compétition vidée de sa substance sportive, contaminée par des intérêts politiques et des complicités institutionnelles à peine dissimulées. Le football africain n'a pas seulement perdu une bataille d'image. Il a subi une humiliation collective. L'odeur nauséabonde qui se dégage de ce tournoi dépasse largement le cadre du sport. Elle touche à la gouvernance, à l'éthique, à la capacité des institutions africaines à s'autoréguler sans céder aux pressions.

À force de couvrir l'inacceptable, la CAF a sali cette CAN. Mais plus grave encore, elle a durablement entamé la confiance des peuples africains dans leur propre football. Une confiance déjà fragile, désormais fracturée.

Restaurer cette crédibilité ne sera pas une affaire de communication ou de slogans. Il faudra des actes, des sanctions, des réformes réelles. Et surtout, le courage de reconnaître que la CAN 2025 n'a pas été une erreur passagère, mais le symptôme d'un mal profond.

Sans cela, le football africain continuera d'avancer... sous les projecteurs d'un spectacle où le résultat semble parfois écrit avant même le coup d'envoi.

La CAN 2025 laissera peut-être un vainqueur sur le papier. Mais dans les mémoires, elle restera comme le tournoi où le doute a gagné. Où l'arbitrage a cessé d'être faillible pour devenir suspect. Où le football africain a raté une occasion historique de se grandir.

Et une question demeure, suspendue, dérangeante, impossible à étoffer : si personne n'ose regarder la vérité en face aujourd'hui, que restera-t-il demain de la crédibilité du football africain ?

G. Salah Eddine

L'ALGÉRIE MENACÉE DE SANCTIONS JUSQU'OU IRA LA CAF DE MOTSEPE ?

Dans le dernier match de la sélection nationale contre le Nigeria, il y a cette action sur laquelle Aït Nouri se faisait avertir par l'arbitre, à la 62' de jeu, après... une agression subie par le latéral droit nigérian Osayi. Elle résume, on ne peut mieux, le guet-apens tendu à l'Algérie, et que la CAF a l'air décidé de prolonger au-delà de l'élimination.

Mais jusqu'où ira la CAF ? Sa toute dernière : au moment où la FAF se plaint officiellement du comportement honteux de l'arbitrage du Sénégalais Issa Saya, démantelé du reste, à la pelle, par l'ensemble des observateurs et acteurs du football mondial, l'instance de Motsepe n'a pas trouvé de mieux à faire que de brandir des menaces de sanctions contre l'Algérie. Le bouquet quoi ! « Certaines décisions ont porté atteinte à la crédibilité de l'arbitrage africain et ne contribuent en rien à la valorisation du football continental sur la scène internationale. À cet effet, la FAF a saisi officiellement la CAF ainsi que la Fifa par le dépôt d'une plainte formelle, accompagnée d'une demande d'ouverture d'enquête... », mentionne un communiqué de la FAF diffusé avant-hier. La réplique insensée de la CAF tombe le jour même : « La CAF rappelle qu'elle condamne avec la plus grande fermeté tout comportement déplacé, en particulier lorsqu'il vise les arbitres ou les



organisateurs des matches. Toute attitude contraire aux standards de professionnalisme exigés lors des compétitions de la CAF fera l'objet de mesures disciplinaires. » La CAF fait référence à « des comportements jugés inacceptables de la part de certains joueurs et officiels lors des quarts de finale (...) Une enquête a été officiellement ouverte concernant les rencontres Cameroun – Maroc et Algérie – Nigeria ». Sic ! Osé et à la fois mesquin ! Franchement, c'est à croire que Motsepe ne voit ni n'entend ce que le monde commente à propos de ce qui reste de cette CAN que seuls ses promoteurs présentent comme la plus réussie de

l'histoire. Cela dit, le propos n'est pas là. Le doigt n'est pas mis sur les infrastructures ni sur la logistique plus globalement. Il n'est même pas mis sur ces bus loués d'Espagne pour transporter les nations participantes. Mais sur ce qui entoure la compétition et influe sur la désignation d'un vainqueur. Et là également, passant sur cette histoire de plate-forme de vente des billets d'accès aux stades qui fonctionne à la tête du client, et de sa nationalité. Certains sont gracieusement servis pour aller supporter contre tout ce qui dégage une odeur d'Algérie. Mais le grand hic, la grande honte, la grande mascarade, c'est ce corps arbitral répertorié en trois poules :

une première regroupant des referees conciliants pour donner un coup de main au pays organisateur, une deuxième de ceux complices et coupables asservis pour casser tout ce qui est algérien et une troisième d'incorruptibles consentis sur la liste de la CAN pour espérer sauver la face. Mais quelle face reste-t-elle à sauver ? Disons le tout de suite, l'Algérie a été sortie par plus fort qu'elle. Mais parallèlement, la prestation ignominieuse de l'arbitre sénégalais montre ostentatoirement qu'un cercle occulte avait bien manigancé un plan pour ne prendre aucun risque que cette Algérie aille au-delà de ces quarts de finale. Sinon, quelle explication à cette omission de lui siffler un penalty avéré d'entrée que tout le monde a vu sauf le trio arbitral et la VAR ? Ou encore à cette « généreuse » distribution de sept cartons jaunes, brandis malicieusement en cascade, à la face des Algériens, comme on sert un café à quelqu'un qu'on veut éviter d'inviter à déjeuner ? Au bout, l'Algérie a été mise hors du tournoi. Comme souhaité ! Comme manigancé ! Comme souhaité ! Comme manigancé ! Mais il se trouve que le monde a vu. Le monde a déjà parlé. « Faites-nous gagner du temps, donnez leur cette coupe, et ne nous prenez pas pour des billes », s'est offusqué Gregory Schneider, le célèbre journaliste sportif à *L'Équipe*, promoteur de la renommée distinction Ballon d'or. Plus direct, plus franc que ça, tu meurs ! Et la dénonciation a raisonnable du toit du monde sportif !

Djaffar Chilab

ARGENT SALE LA CAF GANGRÉNÉE !

En quelques années à peine, le Maroc a réussi, par l'entremise de son président de fédération Faouzi Lekjaâ, à imposer au sein de la Confédération africaine de football un mode de gouvernance calqué sur son propre modèle national. Un modèle aujourd'hui largement discrépant, plombé par des scandales à répétition, des soupçons persistants de corruption et des liens de plus en plus documentés entre certains dirigeants du football marocain et le crime organisé, notamment le narcotrafic.

Loin d'être des cas isolés, ces affaires dessinent une toile inquiétante, où le football sert de levier d'influence, de blanchiment de réputation et, selon plusieurs dossiers judiciaires, de couverture logistique à des réseaux criminels internationaux. La justice marocaine elle-même a fini par lever le voile, plaçant sous les verrous plusieurs figures majeures du football national, y compris à la tête de clubs historiques.

Le cas de Saïd Naciri constitue l'exemple le plus emblématique de cette dérive systémique. Ancien président du Wydad Athletic Club, club phare du football marocain et continental, Naciri est incarcéré depuis 2023. Il est poursuivi dans une vaste affaire de trafic international de stupéfiants, en lien avec le tristement célèbre réseau de « l'Escobar du Sahara ». Les chefs d'accusation sont lourds : constitution de groupe criminel, trafic de drogue, trafic d'influence et abus de fonctions. Selon les éléments du dossier judiciaire, Saïd Naciri aurait utilisé sa position institutionnelle, ses connexions politiques et sportives pour faciliter le transit logistique de cargaisons de drogue à l'échelle régionale et internationale.

Présenté par plusieurs sources comme un proche, voire un soutien financier indirect de Faouzi Lekjaâ, Naciri a conduit le Wydad à une domination nationale et continentale spectaculaire, avec cinq titres de champion et deux Ligues des champions de la CAF en 2017 et 2022.

Des succès aujourd'hui entachés par des soupçons de financements illicites, estimés à plusieurs millions de dollars. Sa nomination imminente à une commission stratégique de la CAF a été brutalement interrompue par son arrestation. Un détail qui en dit long sur les passerelles dangereuses entre pouvoir sportif et criminalité.

LE RAJA CASABLANCA, LABORATOIRE D'UN SYSTÈME GANGRÉNÉ

Au Raja Casablanca, la situation n'est guère plus reluisante. Plusieurs anciens présidents du club ont été condamnés ou sont poursuivis pour des affaires de corruption, de fraude et de stupéfiants. Le cas le plus récent est celui de Mohamed Boudrika, reconnu coupable de faux et usage de faux, d'escroquerie et d'émission de chèques sans provision. Arrêté en Allemagne en 2024 puis extradé au Maroc en avril 2025 pour une vaste fraude immobilière présumée, Boudrika entretenait des liens directs avec Faouzi Lekjaâ, dont il fut le vice-président au sein de la FRMF avant une rupture politique. Avant lui, Mohamed Aouzal, autre figure influente du Raja et du sport marocain, avait déjà été condamné à deux ans et demi de prison ferme.

LE SCANDALE S'ÉTEND AU-DELÀ DES CLUBS
La corruption ne s'arrête ni au Wydad ni au Raja. Elle prend une dimension nationale et internationale. Aziz El Badraoui, autre ancien président du Raja, est actuellement incarcéré pour détournement de fonds publics. Temsamani, ex-président du Moghreb de Tétouan et baron de la drogue présumé, a été extradé de Belgique après des années de cavale, puis condamné à six ans de prison pour trafic international de stupéfiants. À cela s'ajoute le scandale des billets du Mondial 2022 à Doha, qui a directement éclaboussé la Fédération royale marocaine de football. Mohamed El Haidouci, président de l'Olympique de Safi et député du RNI, a été condamné à huit mois de prison ferme pour un vaste réseau de revente illégale de billets. Une affaire qui, là encore, remonte jusqu'aux cercles proches de Faouzi Lekjaâ.

Dans les coulisses de la CAF, Faouzi Lekjaâ s'est imposé comme un véritable chef d'orchestre. Vice-président de l'instance continentale, membre influent des comités exécutifs de la CAF et de la Fifa, ministre du Budget au Maroc, il concentre un pouvoir rarement vu dans l'histoire du football africain. Face à lui, Patrice Motsepe apparaît de plus en plus comme un président efface, cantonné à un rôle d'exécutant des orientations de la Fifa de Gianni Infantino. Grâce à ses ressources financières et à ses

réseaux politiques, Lekjaâ aurait consolidé l'allégeance de plusieurs fédérations africaines, façonnant une majorité docile au sein des instances décisionnelles. Cette domination informelle se traduirait, selon plusieurs observateurs, par une instrumentalisation des compétitions et des arbitrages, notamment contre l'Algérie.

UNE CAF SOUS TUTELLE ET PRIVÉE DE SOUVERAINETÉ

Depuis l'accession de Patrice Motsepe à sa tête, plus désignée qu'élu, la CAF semble avoir perdu sa souveraineté. L'instance qui se voulait jadis indépendante accepte désormais des décisions qu'elle combattait autrefois. Le symbole le plus frappant reste le passage de la CAN d'un rythme biennal à quadriennal. Conçue historiquement comme un moteur de développement, de construction d'infrastructures et de visibilité économique pour les pays africains, la CAN tous les deux ans a été sacrifiée sur l'autel des intérêts des clubs européens et de l'UEFA. Un renoncement stratégique majeur pour le continent.

Plus troublant encore, certaines figures jadis critiques se sont subitement ralliées à cette ligne. Samuel Eto'o, autrefois chantre d'un football africain souverain et combatif, soutient désormais ouvertement la CAN quadriennale. Malgré l'élimination controversée du Cameroun, privé d'un penalty flagrant face au Maroc, le président de la Fecafoot s'est empressé d'adresser une lettre de félicitations à Faouzi Lekjaâ pour la « réussite » de la CAN 2025. Une scène presque irréelle.

Ce qui se joue aujourd'hui dépasse largement le cadre du sport. La CAF est confrontée à une crise morale et institutionnelle profonde. Tant que les zones d'ombre entourant certains de ses dirigeants ne seront pas levées, tant que les réseaux d'influence, la corruption et les commissions ne seront pas traités à la racine, le football africain restera prisonnier d'un système qui le dépasse.

À force de fermer les yeux, l'instance continentale ne se contente plus de tolérer l'inacceptable. Elle en devient le complice silencieux. Et le prix à payer pourrait être bien plus lourd qu'une CAN contestée : la perte durable de la confiance des peuples africains dans leur propre football.

Omar Lazela

MOHAMED ZEKRINI. EX-ARBITRE INTERNATIONAL, À ALGER16 :

«IL Y A EU UN FAVORITISME TOTAL POUR LE PAYS ORGANISATEUR»

La CAN 2025 restera dans les mémoires comme un tournoi marqué par un arbitrage scandaleux, où les décisions clés ont souvent semblé orientées et incohérentes, minant la crédibilité de la compétition et provoquant une vague d'indignation à travers le continent.

L'Algérie, en particulier, a été largement défavorisée par l'arbitrage lors de son quart de finale contre le Nigeria, une injustice flagrante qui a alimenté colère et frustration parmi les supporters. Pour en savoir plus sur ces scandales d'arbitrage qui font polémique, dans les rues algériennes, Alger16 s'est directement adressé à l'ancien arbitre international algérien M. Mohamed Zekrini, qui est revenu en détail sur ces décisions controversées et leur impact.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR G. SALAH EDDINE

ALGER16 : Tout d'abord, nous avons suivi le match de l'Algérie contre le Nigeria, et cette action controversée concernant le penalty potentiel qui a suscité de vives polémiques dans le milieu sportif algérien. Comment évaluez-vous cette situation ?

Selon vous, un penalty aurait-il dû être accordé ?

Mohamed Zekrini : Tout d'abord, concernant l'action litigieuse lors du match Algérie-Nigeria, le penalty potentiel était incontestablement valable, légal et conforme aux règles. Il n'y a aucune once de poussière sera la légitimité de l'action. L'arbitre ne l'a pas accordé, et la VAR n'est pas intervenue pour corriger l'omission. C'est typique d'une situation où la décision est volontairement ignorée. Tous les experts en arbitrage s'accordent à reconnaître la légitimité de cette action, et l'omission ne peut être que le résultat d'une intention malveillante dans la gestion du match.

Comment avez-vous trouvé la performance arbitrale de manière générale lors du match Algérie-Nigeria ?

En ce qui concerne la performance globale de l'arbitrage lors de cette rencontre, elle a été extrêmement faible, pour ne pas dire catastrophique. Issa Sy est un mauvais arbitre. L'arbitrage était biaisé et volontairement orienté, avec une absence répétée de sanctions pour des fautes nettes commises par le Nigeria et une précipitation excessive dans les décisions en faveur de l'Algérie. La non-attribution du penalty a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Ce n'était pas un simple accident : c'était un arbitrage manipulé, entaché de corruption et de partialité manifeste. Certaines parties au sein de la CAF semblaient clairement ne pas vouloir que l'Algérie atteigne les demi-finales.

Les arbitres des matchs des quarts de finale ont été annoncés seulement 22 heures avant le début des rencontres. Est-ce une pratique normale ?

Ce n'est pas du tout une pratique normale. Franchement, pourquoi

avons-nous constaté que pour les quarts de finale, les désignations des arbitres n'ont été communiquées qu'une semaine avant les rencontres ? Par exemple, l'Algérie a joué contre la RD Congo, un mardi, et les arbitres n'ont été annoncés que mercredi, alors que cela doit être dans la foulée du match. Cela était manifestement volontaire et reflète des manœuvres entre certains responsables de la CAF visant à servir les intérêts de leurs pays. Dans ce contexte, des arbitres ont été désignés puis refusés par certaines fédérations, entraînant des changements de dernière minute. Aucune annonce préalable n'a été faite, empêchant ainsi toute transparence ou préparation adaptée. C'est, en toute franchise, un vrai fiasco au sein de la commission d'arbitrage. Je peux affirmer que c'est la plus faible commission d'arbitrage que nous ayons connue depuis des années. Cette commission n'est pas indépendante : elle est contrôlée en coulisses et ne prend pas ses décisions de manière autonome. Tout cela a été fait intentionnellement pour favoriser le pays organisateur.

Comment peut-on ne pas annoncer les arbitres des quarts de finale avant seulement 22 heures du coup d'envoi ? Une rencontre

prévue à 17h ou 22h le

soir reçoit ses

désignations

moins d'une

journée avant.

Franchement,

c'est le signe

d'une

commission

corrompue,

sans autorité

ni crédibilité.

Une

commission

manipulée depuis

l'ombre ne peut

produire que des

décisions biaisées et viciées.

Tout est entaché de corruption et de

favoritisme dans cette édition.

Certains observateurs ont estimé qu'une sélection nationale en particulier a bénéficié d'un soutien arbitral manifeste au cours de cette édition, avec des penalties évidents non accordés lors de la phase de groupes, puis lors des huitièmes et même des quarts de



finale. De nombreuses voix se sont élevées pour contester ces décisions. Quelle est votre appréciation de ces situations ?

Oui, il y a eu un favoritisme total et aussi évident que le soleil en faveur du pays organisateur. Pour être clair, cela a commencé dès la phase de groupes, lors du premier match contre les Comores. Un penalty a été accordé au pays organisateur, alors que, de toute évidence, il n'y avait aucune infraction. Le match s'est terminé sur un score nul et vierge. Lors du deuxième match contre le Mali, officiellement, le Mali a été privé de deux penalties évidents, tandis qu'un penalty imaginaire a été accordé au pays organisateur. C'était un biais flagrant et manifeste, orchestré par tous les acteurs : la commission d'arbitrage, les arbitres sur le terrain et la VAR.

Dans le troisième match, un penalty clair pour l'équipe adverse n'a pas été accordé, et un but valide a été annulé pour une position de hors-jeu inexistant.

C'était, en toute franchise, un favoritisme total envers le pays hôte. Même lors des huitièmes de finale contre le Cameroun, un penalty évident pour le Cameroun a été ignoré.

En résumé, le terrain était "niveau" et ouvert pour permettre au pays organisateur d'avancer facilement dans la compétition. Beaucoup de gens ont même dit : donnez-leur directement la coupe et laissez tout le monde rentrer chez soi.

Franchement, le pays hôte a été le principal bénéficiaire de cette compétition à tous les niveaux.

À votre avis, les erreurs arbitrales observées lors de la CAN 2025 sont-elles dues à un manque de

compétence, à des pressions institutionnelles, ou à un problème structurel plus profond au sein du système d'arbitrage de la Confédération africaine de football, et comment jugez-vous le niveau global de l'arbitrage en Afrique et, spécifiquement, lors de cette édition de la CAN ?

Pour être tout à fait franc, l'arbitrage africain doit impérativement changer à plusieurs niveaux. Il faut commencer par le bureau exécutif de la CAF, qui est monopolisé, voire accaparé, par un seul pays et un petit groupe de personnes.

Trois ou quatre individus contrôlent l'ensemble de la CAF et désignent qui ils veulent dans la commission d'arbitrage. Ceux qui les soutiennent restent, ceux qui ne les soutiennent pas sont écartés. Prenons l'exemple de Doué Noumandiez Désiré, originaire de Côte d'Ivoire, ancien directeur de l'arbitrage à la CAF : il a été limogé peu après avoir supervisé la finale entre le pays hôte et le Nigeria lors de la Coupe d'Afrique féminine.

Lorsque le pays organisateur a perdu, le président de cette fédération est descendu sur le terrain et a attaqué l'arbitre de la finale. Résultat : cet arbitre a quitté l'arbitrage à cause de ce président. Personne n'a bougé : ni la commission d'arbitrage ni aucune instance.

L'Afrique doit agir pour mettre fin à ces pratiques scandaleuses. Cependant, on doit nuancer. Il y a encore de bons arbitres honnêtes en Afrique. Parmi eux, les Algériens Mustapha Ghorbal et Lahou Benbraham, avec leurs assistants Abbes Akram Zerhouni et Adel Abane, qui ont dirigé les matchs de haut niveau avec intégrité et transparence.

Mais le pays organisateur a voulu des décisions contraires à l'éthique sportive pour se favoriser. C'est pourquoi un changement radical est nécessaire, tant au niveau de la CAF que de la commission d'arbitrage.

G. S. E.

TRANSPORT COLLECTIF DES VOYAGEURS

3000 AUTOBUS HIGER ARRIVENT

Pas moins de 3 000 autobus Higer ont quitté, au début du mois en cours, la Chine à destination de l'Algérie, marquant l'une des plus importantes opérations d'exportation jamais réalisées par l'industrie chinoise du transport routier. Ces autobus ont été acheminés par lots depuis les sites de production, d'abord par voie fluviale vers Shanghai, avant d'entamer leur long périple maritime vers les ports algériens.

Ces dernières semaines, les grandes agglomérations algériennes ont vécu au rythme d'une désorganisation croissante des transports privés. Même si les transports publics ont fait de leur mieux afin de réduire l'impact de cette grève sur la population, cette situation a mis en lumière une réalité longtemps connue mais rarement affrontée frontallement : la dépendance excessive au transport privé et la nécessité urgente de renforcer un transport public structuré, fiable et accessible.

C'est dans ce climat précis, marqué par une demande sociale croissante en faveur du transport collectif, qui s'inscrit l'arrivée imminente de 3 000 autobus Higer en provenance de Chine. L'événement, annoncé par Higer Bus Global sur sa page Facebook, a suscité un large écho dans les médias chinois. La presse locale a notamment insisté sur la dimension spectaculaire de l'opération, soulignant que sur le site industriel de Suzhou King Long, « 3 000 autobus haut de gamme étaient alignés, prêts à traverser montagnes et mers pour rejoindre l'Algérie ».

Pour le constructeur chinois, cette livraison massive dépasse largement le cadre d'une simple transaction commerciale. Selon Higer, « cet événement marque une étape importante dans l'expansion mondiale de Higer et témoigne de la grande confiance que le marché algérien accorde aux autobus et services chinois ». Avec une valeur globale dépassant 1,5 milliard de yuans, soit environ 200 millions de dollars, cette commande est présentée comme la plus importante jamais enregistrée par la Chine dans le segment des autobus, tout en étant perçue comme un jalon structurant pour l'industrie manufacturière chinoise.

Sur le plan technique et opérationnel, les autobus livrés affichent une valeur unitaire comprise entre 60 000 et 70 000 dollars. Ils incluent plusieurs modèles, notamment les nouveaux véhicules de la série V de 8 et 11 mètres, ainsi que des autobus entièrement intégrés de 12 mètres. Cette commande constitue une composante essentielle du « Plan de remplacement de 10 000 autobus » engagé par l'Algérie, un programme qui vise à moderniser en profondeur le parc national de transport public et à répondre à l'augmentation constante de la demande urbaine. La presse chinoise explique que ce succès est le résultat combiné de la performance des produits, de la réputation internationale de la marque et de la présence consolidée de Suzhou King Long sur les marchés étrangers. Dans un environnement marqué par une concurrence internationale particulièrement rude, le constructeur chinois serait ainsi parvenu à s'imposer et à sécuriser cette commande stratégique de 3 000 unités.

Le site xhby.net rapporte que la cérémonie de départ s'est déroulée dans une atmosphère solennelle, où « des rangées de bus Higer, soigneusement garées et ornées de fleurs rouges à l'avant, créaient une atmosphère solennelle ». L'événement s'est tenu en présence de plusieurs hauts responsables, dont Chen Feng, secrétaire adjoint du Comité du Parti du Groupe industriel automobile du Fujian, secrétaire



du Comité du Parti et président du Groupe King Long, le directeur général Huang Shuping, ainsi que le directeur général des ventes à l'international Jiang Haifeng. Des représentants des ambassades de Chine en Algérie et d'Algérie en Chine étaient également présents, aux côtés de représentants de l'importateur algérien, dont l'identité n'a pas été rendue publique. Sur le plan national, cette opération s'inscrit dans un cadre réglementaire précis. Pour rappel, trois licences d'importation de bus ont été attribuées le 17 octobre dernier à deux opérateurs privés et à une entreprise publique. Il s'agit respectivement de Tirsam, Peng Pu Algérie et de la SNVI, cette dernière étant rattachée depuis 2020 à la Direction des industries mécaniques du ministère de la Défense nationale. Les opérateurs privés auraient obtenu un quota de 1 000 unités chacun, tandis que le reste du volume aurait été attribué à la SNVI. Le programme concerne essentiellement des marques chinoises, dont Asia Motors, Higer, Yutong, FT BCI et Zong Tong.

Au-delà des chiffres, cette commande intervient à un moment charnière. Face aux limites structurelles du transport privé et à l'ampleur des perturbations récentes, l'autobus public redevient progressivement un outil central de cohésion urbaine, de stabilité sociale et de souveraineté logistique. Conscients de cette portée stratégique, les responsables chinois ont souligné que « ces 3 000 bus qui marquent un tournant historique de l'industrie locale incarnent non seulement les concepts de transport sûr, intelligent et écologique, mais portent également en eux la vision d'un renforcement de la coopération et d'un développement commun entre la Chine et l'Algérie ».

VINGT ANS DE PRÉSENCE DE HIGER SUR LES ROUTES ALGÉRIENNES

Derrière cette importation spectaculaire se cache une histoire plus longue, plus profonde, presque silencieuse, celle d'un ancrage progressif mais constant de l'industrie chinoise du transport dans le paysage algérien. Loin d'un partenariat opportuniste, la relation entre l'Algérie et Suzhou King Long s'est construite sur la durée, au rythme des besoins du terrain et des mutations du marché national.

Ce chiffre, à lui seul, résume l'ampleur du phénomène. Revenant sur cette trajectoire, Chen Dulian, secrétaire du Parti et président de Suzhou King Long, a souligné que « depuis l'arrivée des premiers bus Higer sur le marché algérien en 2005, Suzhou King Long s'est solidement implantée en Algérie depuis plus de vingt ans. De l'exportation initiale à la création d'une usine locale d'assemblage en kit, et aujourd'hui avec plus de 10 000 unités vendues et une position de leader sur le marché, Suzhou King Long a franchi avec succès le cap de la mondialisation à l'établissement d'une présence durable ».

Cette déclaration met en lumière une évolution stratégique claire : passer d'un simple fournisseur étranger à un acteur structurel du transport public algérien. Une transition qui ne s'est pas opérée sans adaptation technique profonde. Conscients

du service public et à la nécessité de maintenir des flottes opérationnelles sur de longues durées, Suzhou King Long a progressivement mis en place une architecture de service intégrée. Celle-ci repose sur la constitution d'équipes techniques professionnelles, capables d'assurer une assistance à bord, la mise en œuvre de dispositifs d'assistance sur site, ainsi que l'implantation de stations de maintenance dans les zones d'exploitation stratégiques.

Toutefois, cette présence renforcée demeure, sur le plan institutionnel, partiellement atypique. Il convient de préciser que Higer Bus Global n'est pas officiellement implanté en Algérie, malgré un flux continu d'importations réalisées pour le compte des entreprises transport locales. Ces opérations ne se sont d'ailleurs jamais totalement interrompues, y compris après l'arrêt officiel des importations en 2017. Elles se sont poursuivies via un bureau de liaison établi en Algérie, chargé notamment de la formation des techniciens des entreprises clientes, leur permettant d'assurer elles-mêmes l'entretien et les réparations.

En filigrane, un projet d'implantation industrielle locale continue de circuler, sans avoir encore franchi le seuil de la concrétisation. Ainsi, derrière l'image de bus alignés sur un site industriel asiatique se dessine une transformation plus large : celle d'une Algérie contrainte par la réalité sociale à accélérer sa transition vers un transport public robuste, capable d'absorber la demande, de réduire la vulnérabilité aux crises sectorielles et de répondre aux exigences d'une urbanisation en constante progression.

G. Salah Eddine



PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA LITTÉRATURE ET DE LA LANGUE AMAZIGHES

LES LAURÉATS DISTINGUÉS POUR UNE 6^e ÉDITION

Les lauréats de la sixième édition du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes ont été consacrés, lundi dernier à Béni Abbès, lors d'une cérémonie officielle organisée dans le cadre des festivités nationales et officielles marquant le Nouvel An amazigh Yennayer 2976.

Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, la cérémonie a été organisée par le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), en présence de plusieurs responsables et personnalités nationales. La remise des distinctions s'est déroulée sous la supervision du secrétaire général du HCA, M. Si El Hachemi Assad, en présence de conseillers à la présidence de la République, de la délégation nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Cherfi, des autorités locales, de parlementaires, ainsi que d'invités



venus de différentes wilayas du pays. Selon les résultats proclamés par le jury du prix, présidé par M. Aïssani Djamel, Lisa Serik, originaire de la wilaya de Tizi Ouzou, a remporté le premier prix dans la catégorie de la littérature d'expression amazighe et traduite vers cette langue. Le deuxième prix a été attribué à Aïcha Maâlem (Batna), tandis que Faïza Remili (Béjaïa) a décroché la troisième place. Dans la catégorie des

recherches sur le patrimoine amazigh immatériel, le premier prix est revenu à Karima Ouchache (Batna), alors que le deuxième prix a été décerné à Khaled Fertouna (Ouargla).

Pour la catégorie de la linguistique, le premier prix a été attribué à Abdelkader Bentayeb, de la wilaya de Béni Abbès. S'agissant de la catégorie des sciences technologiques et de la numérisation, le premier prix a été décerné à Tewfik Djerroud, de la wilaya

de Béjaïa. Il est à noter que le jury de cette sixième édition a examiné 103 travaux et œuvres, répartis sur les quatre catégories retenues, témoignant de la vitalité de la production intellectuelle et créative en langue amazighe.

Dans son allocution, Si El Hachemi Assad a souligné l'importance stratégique de ce prix dans la promotion de la littérature, de la recherche scientifique et des technologies de la numérisation en langue amazighe. Il a rappelé que la diversité culturelle, arabe et amazighe, de l'Algérie constitue « un facteur d'unité du peuple et une valeur fondamentale pour le renforcement de l'unité nationale dans le cadre d'un État fort et uni ».

À travers cette distinction, les autorités publiques réaffirment leur engagement en faveur de la valorisation de la langue amazighe, de la créativité intellectuelle et de la transmission du patrimoine culturel, inscrivant ainsi Yennayer bien au-delà de sa dimension festive, comme un repère identitaire et institutionnel majeur.

Cheklat Meriem

«YENNAYER, UN ÉVÉNEMENT FÉDÉRATEUR»

Le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a affirmé, lundi dernier, que la célébration du Nouvel An amazigh 2976, coïncidant avec la sixième édition du Prix du président de la République de la littérature et de langue amazighes à Béni Abbès, témoigne de la volonté ferme



des pouvoirs publics de consacrer Yennayer comme un événement fédérateur, profondément ancré dans l'histoire et la culture nationales. S'exprimant lors de la cérémonie de clôture des célébrations nationales, organisées sous le haut patronage du président de la République, Abdelmajid Tebboune, et placées sous le thème « De Béni Abbès... Yennayer brille pour une Algérie victorieuse », M. Assad a souligné que le mois de janvier, chargé d'une forte portée symbolique et culturelle, a toujours constitué un socle unificateur pour les différentes composantes de l'identité nationale.

Il a précisé que Yennayer incarne l'attachement à la terre, les valeurs du travail, de la productivité et de la continuité historique, rappelant que l'identité algérienne tire sa force de la diversité

de ses expressions et de la cohésion de ses fondements culturels.

À cette occasion, le secrétaire général du HCA a exprimé sa profonde reconnaissance aux autorités de la wilaya de Béni Abbès, à l'Armée nationale populaire (ANP) ainsi qu'aux différentes institutions de l'État pour leur contribution déterminante à la réussite des festivités. Il a salué la mobilisation exemplaire ayant permis l'organisation de nombreuses manifestations culturelles et intellectuelles, programmées du 10 au 12 janvier à travers la wilaya, et ayant réuni plus de 200 participants venus de plusieurs régions du pays.

Les célébrations de Yennayer 2976 ont également été marquées par la remise du Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes, décerné aux lauréats des quatre catégories en lice, consacrant ainsi l'engagement de l'Etat en faveur de la promotion et de la valorisation de la langue et de la culture amazighes.

Abir Menasria

UNE CINQUANTAINE D'ÉCRIVAINS PRÉSENTS À L'EXPOSITION DU LIVRE AMAZIGH À CONSTANTINE

Une cinquantaine d'écrivains et une dizaine de maisons d'édition représentant différentes wilayas du pays participent à l'exposition du livre amazigh, organisée à la bibliothèque principale de lecture publique Mustapha-Nettou à Constantine, dans le cadre de la célébration du Nouvel An amazigh (Yennayer 2976). Pas moins de 50 écrivains et 10 maisons d'édition représentant différentes wilayas du pays participent à cette exposition culturelle et littéraire, a déclaré dimanche dernier à l'APS la directrice de cet établissement culturel, Radia Loucif, qui a souligné l'importance de cet événement pour mettre en lumière les œuvres littéraires traitant divers sujets. Parallèlement à ce rendez-vous culturel, qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui, une exposition sur les arts et les objets traditionnels amazighs a été inaugurée au niveau de la même bibliothèque, à l'initiative de l'association

"Nour" pour la promotion des activités de la jeunesse. Des lectures poétiques et des ateliers artistiques et d'information, destinés au jeune public, liés à divers domaines, à l'instar du dessin, du conte, de la culture et de la langue amazighs figurent également au programme tracé par les services de cette structure culturelle, a indiqué la même source. D'autre part, des conférences et des rencontres sur le patrimoine amazigh, animées par des enseignants et chercheurs en histoire, sont également prévues au Musée national public des arts et des expressions culturels traditionnels du palais Ahmed-Bey, a fait savoir le directeur de la culture et des arts, Farid Zaïter. De son côté, le Théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani organise une exposition d'arts plastiques qui se poursuivra jusqu'au 3 février prochain avec la participation de huit artistes, a-t-il ajouté.





www.alger16.dz
Alger16 quotidien



NOUVELLE PEUGEOT 308

ÉLÉGANCE
ET PANACHE
À LA FRANÇAISE

Conçu en France et assemblé à Mulhouse, le modèle emblématique du Lion se réinvente plus que jamais dans une version plus moderne et technologique. Entre design expressif, comportement routier exemplaire et engagement écoresponsable, la nouvelle Peugeot 308 et sa déclinaison 308 SW réaffirment le savoir-faire de la marque française.

Un nouveau design encore plus racé

Premières à arborer le blason lumineux de la marque, les Peugeot 308 et 308 SW affichent un style qui conjugue allure et efficience. Leur face avant sculptée, dominée par une calandre sur le même ton que la carrosserie, et une signature lumineuse à trois griffes, évoque à la fois la puissance et la précision. L'équilibre des volumes, la découpe du bouclier et le dessin des jantes diamantées jusqu'à 18 pouces renforcent cette posture féline. Pour parfaire leurs allures, les nouvelles 308 proposent les teintes inédites bleu Lagona pour la berline et bleu Ingard sur la version break.

Derrière l'esthétique, le travail technique se révèle tout aussi remarquable. Les prises d'air aux extrémités du bouclier guident ainsi les flux d'air vers l'intérieur des passages de roue. Cette mise au point aérodynamique optimise la stabilité, réduit la consommation sur les motorisations thermiques et augmente l'autonomie des versions électrifiées. Sur route, la nouvelle 308 confirme sa réputation : direction précise, position de conduite basse et filtrage de suspension soigné offrent un comportement routier digne d'un modèle sportif sans compromettre le confort. Cette modernité est complétée par l'attention portée à la durabilité sur le modèle : plus de 30 % de matériaux recyclés ou biosourcés composent sa structure, et la recyclabilité atteint 85 %. Assemblées à Mulhouse, les 308 illustrent la maîtrise industrielle française, unissant plaisir et responsabilité.

Un intérieur sous le signe du plaisir

À bord, la 308 poursuit la transformation initiée par le i-Cockpit®. Le combiné tête haute 3D, l'écran tactile central de 10 pouces et les i-Toggles personnalisables forment un poste de conduite immersif et intuitif. La qualité perçue progresse encore : aluminium véritable, tissus



(WLTP), soit un gain de 34 km par rapport à la version précédente. La recharge sur borne rapide se fait en un éclair, de 20 à 80 % en seulement 32 minutes. Le modèle est également prédisposé V2L pour alimenter un appareil électrique type batterie de trottinette ou vélo à assistance électrique. L'Hybride rechargeable 195 chevaux associe un bloc thermique 1.6 essence de 150 chevaux et un électrique de 125 chevaux, pour 85 km en mode 100% électrique (WLTP). La recharge complète

s'effectue en seulement 2h05 sur une wallbox (7,4 kW). L'Hybride de 145 chevaux est une technologie sans contrainte. Le moteur électrique permet un surcroit de reprise en cas de dépassement et surtout d'abaisser la consommation entre 4,8 et 5 L/100 km. Avec une

conduite souple en ville, il peut atteindre jusqu'à 50 % du trajet en mode 100% électrique zéro émission. Enfin, le bloc Diesel BlueHDi quatre cylindres 1,5 L développe 130 chevaux. Il offre une sobriété et une autonomie maximales pour les grands rouleurs, avec boîte EAT8 à huit rapports afin de limiter la consommation.

Quatre finitions sont proposées. En entrée de gamme « Style », la nouvelle 308 est déjà très bien équipée avec notamment le i-Cockpit®, l'écran 10 pouces, les projecteurs FULL LED, le Pack Drive Assist, le démarrage mains libres ou encore les aides au stationnement arrière. La finition « Allure » est enrichie de jantes 17 pouces, caméra de recul, vitres arrière surteintées et d'une sellerie dynamique. Les sièges sont plus enveloppants avec un maintien latéral

renforcé. Le siège passager est réglable au niveau de l'assise, celui du conducteur l'est également pour les lombaires. La finition « GT » dispose de la navigation 3D, des jantes 18 pouces, des MATRIX LED, de l'accès et démarrage mains libres ou encore du blason illuminé. La finition haut de gamme « GT Exclusive » est le summum du confort et l'équipement y est complet. Le système Air Quality System contrôle en permanence la qualité de l'air et déclenche la fonction Clean Cabin au cas échéant pour purifier l'habitacle en filtrant les particules et gaz polluants. La planche de bord et les panneaux de bord sont en décor aluminium pour plus de sportivité. La sellerie en Alcantara® noire est agrémentée de surpiquûres vertes afin d'apporter une élégance supplémentaire. Les sièges avant certifiés AGR sont chauffants et massants. Le volant

compact, également chauffant, intègre les commandes de façon à améliorer la maniabilité et accentuer les sensations de conduite. Pour un quotidien plus serein, la finition « GT Exclusive » propose une caméra 360° afin de faciliter les manœuvres et une alarme très efficace comprenant une alerte anti-soulèvement. La sécurité passe par de nombreuses aides dont la détection de trafic arrière et une conduite semi-autonome de niveau 2. Disposant des dernières technologies embarquées, le poste de conduite est optimisé grâce au Peugeot i-Cockpit® 3D. Il comprend un combiné digital 10 pouces, personnalisable, regroupant les informations essentielles pour ne pas quitter la route des yeux. Projétées à la manière d'un hologramme, les informations se distinguent selon leur degré de priorité ou d'urgence. Le poste est complété par un grand écran tactile légèrement orienté vers le conducteur. Cela participe à la sécurité en facilitant le pilotage de tous les équipements du véhicule (radio, climatisation, etc.). Dans ses motorisations électrifiées, la finition « GT Exclusive » dispose de la pompe à chaleur sur la Peugeot E-308 pour augmenter l'autonomie et du chargeur 7,4 kW de série pour accélérer les recharges sur l'hybride rechargeable.

Toutes les versions profitent de la garantie Peugeot Care jusqu'à 8 ans ou 160 000 km, disponible dans l'ensemble des points de vente Peugeot, gage d'une tranquillité durable et d'un accompagnement complet sur le long terme.



Une gamme de motorisations pour tous
Peugeot propose désormais quatre solutions techniques pour répondre à tous les besoins :



LA NYCTURIE

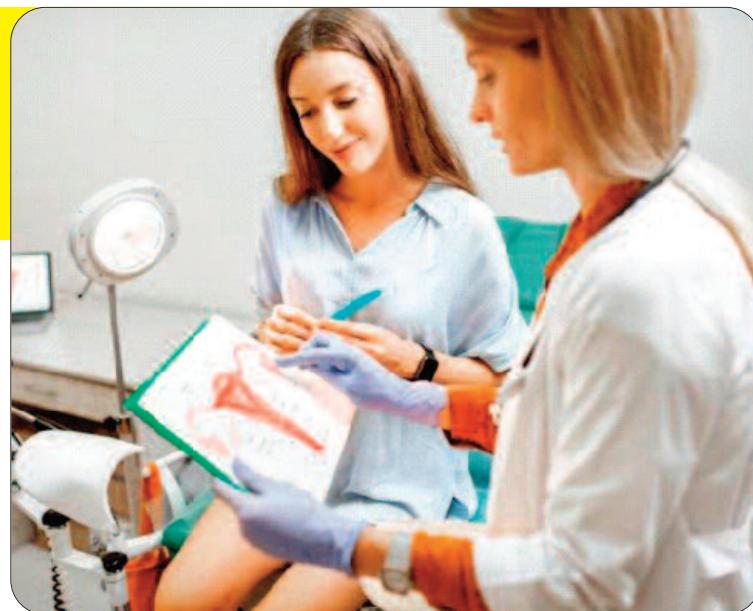
CAUSES, CONSÉQUENCES ET TRAITEMENTS

La nycturie désigne un besoin d'uriner qui se manifeste pendant la nuit et entraîne un ou plusieurs réveils. Ce besoin d'uriner nocturne est plus fréquemment diagnostiqué chez les personnes âgées. Il peut avoir diverses causes et, de fait, la prise en charge varie selon les cas.

L'International Continence Society (ICS) a établi une définition officielle de la nycturie : elle désigne la plainte d'avoir à se réveiller une ou plusieurs fois au cours de la nuit pour uriner, chaque miction étant précédée et suivie d'une période de sommeil. De nombreux praticiens estiment qu'on ne peut parler de nycturie qu'à partir de deux réveils nocturnes. Ils considèrent qu'un seul réveil a peu d'impact sur la qualité de vie, et ne peut pas être considéré comme un trouble pathologique mais plutôt comme un vieillissement physiologique. On estime en effet qu'en moyenne 80% des septuagénaires se lèvent au moins une fois par nuit.

CAUSES DE LA NYCTURIE

La nycturie est considérée comme multifactorielle car elle peut être liée à plusieurs mécanismes physiopathologiques. Parmi eux, les trois principaux sont : la polyurie globale qui correspond à une production excessive d'urine ; la polyurie nocturne qui se traduit par une production excessive d'urine uniquement la nuit ; la réduction du volume mictionnel maximal, soit le volume d'urine maximal produit en une seule miction. Une nycturie peut être la conséquence d'un ou plusieurs de ces mécanismes. Ces derniers peuvent avoir plusieurs origines. Une polyurie globale peut être liée à : un diabète sucré, une maladie caractérisée par un taux de sucre sanguin anormalement élevé ; un diabète insipide qui est quant à lui caractérisé par une production excessive d'urine associée à une soif intense ; une potomanie ou polydipsie primitive qui se traduit par une sensation de soif permanente et intense. Une polyurie nocturne peut quant à elle être consécutive à : des modifications physiologiques liées à l'âge ; des lésions neurologiques ; un syndrome d'apnée du sommeil ; une insuffisance cardiaque ; une insuffisance veineuse des membres inférieurs ; une insuffisance hépatique ; une insuffisance rénale ; etc. Une réduction du volume mictionnel maximal peut être provoquée par : une hypertrophie bénigne de la prostate ; une prostate ; une cystite ; un calcul vésical ou urétral ; une tumeur vésical ou urétral ; une pathologie neurologique ;



etc.

CONSÉQUENCES DE LA NYCTURIE

La nycturie impacte sur la santé du patient. Elle est responsable d'une perte de la qualité du sommeil ce qui peut avoir de graves conséquences sur le long terme. Chez le sujet actif, la nycturie perturbe le sommet et donc la récupération. Chez le sujet âgé, elle peut conduire aux chutes nocturnes, aux syncopes mictionnelles (perte de connaissance), aux fractures, aux troubles de l'humeur, à des événements cardiovasculaires et à la dégradation de la santé métabolique.

DIAGNOSTIC DE LA NYCTURIE

Face à une plainte de réveils nocturnes pour uriner, un médecin commence par évaluer les antécédents médicaux, les apports hydriques, la qualité de sommeil et l'existence de symptômes spécifiques. Afin d'identifier l'origine possible de la nycturie, des examens complémentaires peuvent être requis : des examens physiques tels que la mesure de la tension artérielle et une auscultation cardiopulmonaire ; des analyses de sang et d'urine ; la mise en place d'un calendrier mictionnel. Une fois une cause suspectée, des examens plus spécifiques peuvent être demandés pour approfondir le diagnostic et adapter la prise en charge.

PERSONNES CONCERNÉES PAR LA NYCTURIE

La nycturie peut concerner tout le monde, aussi bien les hommes que les femmes. Néanmoins, elle est plus fréquemment diagnostiquée chez les personnes âgées. Après 70 ans, on estime qu'entre 69 et 93% des hommes se réveillent au moins une fois pour uriner. Le pourcentage se situe entre 74 et 77% chez la femme.

LES SYMPTÔMES DE LA NYCTURIE

La nycturie est caractérisé par un ou plusieurs réveils nocturnes causés par un besoin d'uriner. Selon certains spécialistes, il faut compter au moins deux réveils nocturnes pour parler de nycturie.

TROUBLES DU SOMMEIL

Les besoins d'uriner en pleine nuit altèrent la qualité du sommeil. La récupération peut se retrouver affectée, ce qui peut avoir des conséquences dans les activités quotidiennes : fatigue, faiblesse, troubles de la vigilance...

AUTRES CONSÉQUENCES POSSIBLES

Chez la personne âgée, il a été constaté que la nycturie pouvait notamment favoriser la survenue de chutes nocturnes, de fractures, de troubles de l'humeur et de syncopes mictionnelles (perte de connaissance).

LES TRAITEMENTS DE LA NYCTURIE

Etant donné les nombreuses causes possibles de la nycturie, la prise en charge peut considérablement varier selon les cas. La consultation d'un spécialiste est parfois requise par le médecin traitant.

LA PRISE EN CHARGE DE LA NYCTURIE PEUT NOTAMMENT S'APPUYER SUR :
un traitement médicamenteux, un traitement chirurgical, des mesures hygiéno-diététiques.

PRÉVENIR LA NYCTURIE

Il est possible de lutter contre certains facteurs pouvant favoriser ou accentuer la nycturie. Il est par exemple conseillé de : diminuer la prise de boissons le soir ; limiter la consommation de boissons contenant de la caféine ; mictionner avant d'aller se coucher.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU
021.67.16.16/ 67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/ 58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/ 62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/ 73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/ 73.83.67

SNTR
021.54.60.00/ 54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

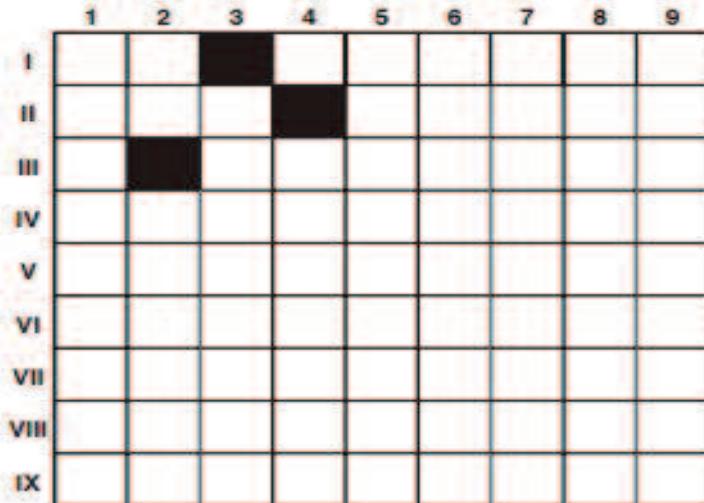
ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

Mots Croisés N°1322



SOLUTION N°1321

HORIZONTALEMENT
 I. Incontestablement numéro 1 au tiercé. Que je diffuse. II. C'est rien, me direz-vous, et en partie indispensible. Commune de la Comarque du Val d'Aran. III. De jeunesse, elles sont l'aboutissement des problèmes de comportement. IV. Erreur de langage qui enfreint les règles de la syntaxe. V. Qui a les propriétés du diamant. VI. Rattrapent un concurrent. VII. Ferai donc le partage d'une succession entre les héritiers. VIII. Responsable de la rouille chez divers végétaux cultivés. IX. Indispensable en médecine.

VERTICAMENT

1. Elle peut être due à une insuffisance rénale. 2. Une note de fantaisie que l'on retrouve dans les loisirs. Flaveurs associées à un goût. 3. Très vieilles tuniques. 4. Nettoie à nouveau. 5. Jean Nesmy par exemple. 6. Critiquent avec violence. 7. Accaparera un grand nombre d'avantages. 8. Qui marque la fin. 9. Capital.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	O	N	O	M	A	T	O	P	E	E
II	P	E	T	O	M	A	N	E		
III	E	V	A	N	E	S	C	E	N	T
IV	R	E	G	U	L	E	L	E	O	
V	A	E	M	I	R					
VI	T	A	E	E			A	N	N	A
VII	R	I	E	N		L	E	G	A	L
VIII	I	N	T	O	U	R	T	I		
IX	C	B	A	C	C	A	R	A	T	
X	E	U	R	L		E	T	A	L	E

CHOISI LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



SOLUTION N°1321

6	1	4	3	2	7	5	9	8
8	3	7	9	5	6	1	2	4
2	9	5	8	4	1	6	3	7
4	6	9	2	8	3	7	5	1
1	5	8	7	9	4	3	6	2
3	7	2	1	6	5	4	8	9
5	8	6	4	7	2	9	1	3
7	2	3	5	1	9	8	4	6
9	4	1	6	3	8	2	7	5

MOTS MÊLÉS

E	M	L	A	B	O	C	A	N	N	E	S	S	A	R	G	L
T	A	C	L	I	M	A	T	N	O	S	I	A	M	L	A	M
T	R	N	A	U	J	E	F	L	O	G	V	I	L	A	S	L
E	T	I	R	E	U	G	R	A	M	E	T	N	I	A	S	A
S	I	P	R	O	V	E	N	C	E	E	S	T	E	R	E	L
I	N	B	P	I	N	S	I	B	A	C	I	H	C	A	B	E
O	E	S	U	O	V	T	N	L	A	M	O	U	G	I	N	S
R	Z	E	T	S	S	I	O	I	E	I	T	N	U	I	T	G
C	L	N	E	E	E	S	E	E	R	D	E	O	M	N	A	E
E	E	G	J	H	I	V	E	R	D	E	N	R	U	C	A	I
M	N	A	F	E	S	T	I	V	A	L	A	U	R	I	S	L
A	M	C	A	R	L	T	O	N	V	E	N	T	M	O	R	N

ALPES
ANGES
ANTIBES
BAIE
CAGNES
CANNES
CARLTON
CHIC
CLIMAT
CROISETTE
ESTEREL
FESTIVAL

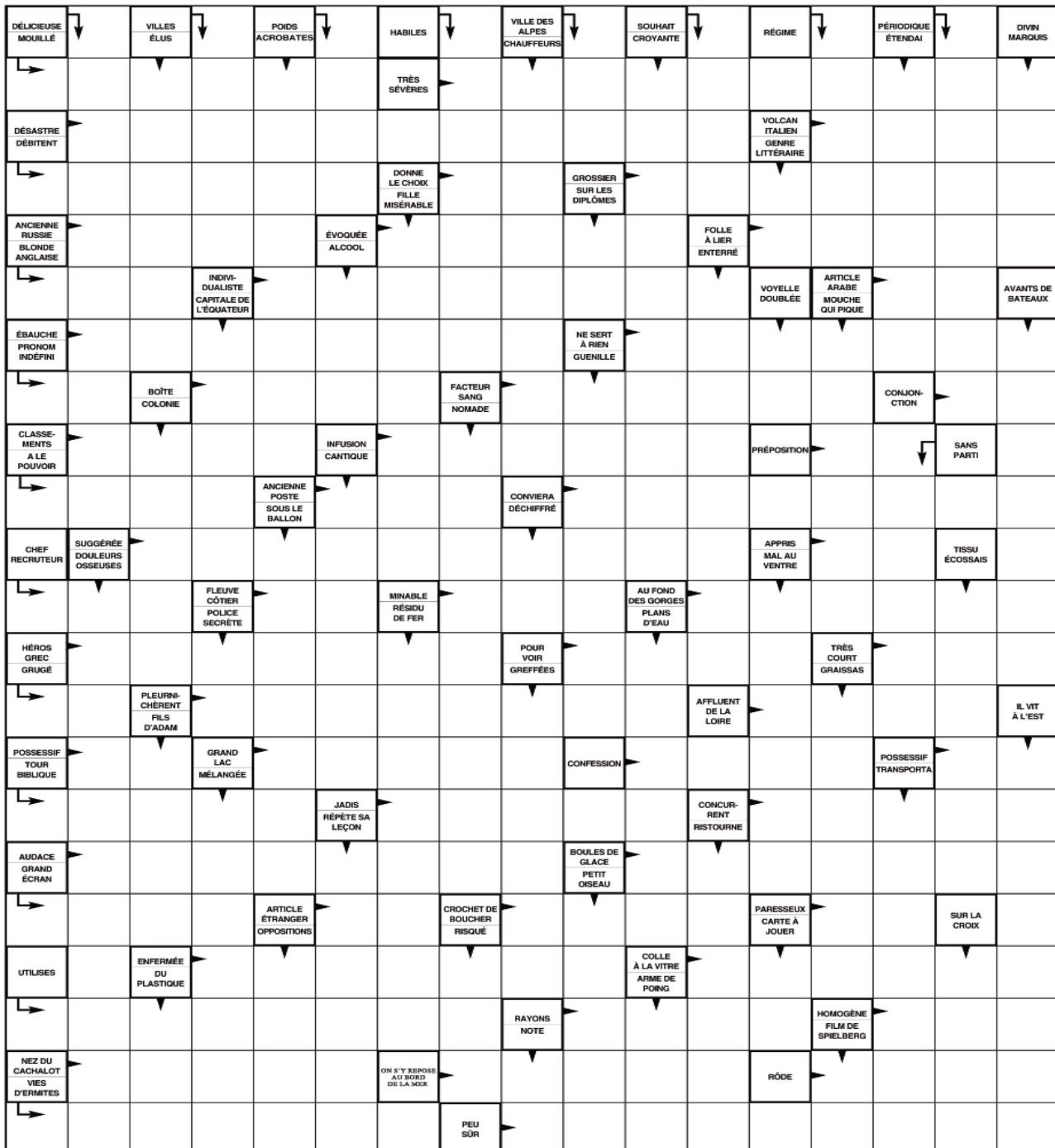
GOLFEJUAN
GRASSE
HIVER
ISOLA
LABOCCA
LERINS
MAJESTIC
MALMAISON
MANDELIEU
MARTINEZ
MENTON
MERCANTOUR
MOUGINS

NICE
NUIT
PLAGE
PROVENCE
RIVIERA
SAINTEMARGUERITE
SAINTHONORAT
SIAGNE
TINEE
VALLAURIS
VENT
VESUBIE
VILLAS

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°307

Le mot-mystère est : *Hermione Granger*

Mots Fléchés N°1231



LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1230



C	T	B	T
C	A	I	B
L	E	R	R
I	R	E	A
R	E	S	S
E	V	E	S
D	E	T	S
R	E	I	S
A	N	S	E
E	E	S	T
O	U	R	R
R	U	I	A
S	O	R	S
R	E	I	R
S	E	S	E
I	R	E	R
R	E	V	E
A	A	L	E

REAL MADRID

XABI ALONSO SORT DU SILENCE

Écarté par la Casa Blanca seulement six mois après sa prise de fonctions, Xabi Alonso a vécu une expérience aussi brève que tourmentée sur le banc du Real Madrid.

Longtemps resté silencieux après son éviction, l'entraîneur basque de 44 ans est finalement sorti de sa réserve pour s'exprimer publiquement, mettant ainsi un terme à une période marquée par les désillusions.

Sur son arrivée à Madrid avait pourtant tout d'un choix consensuel et enthousiasmant. Auréolé d'un titre de champion d'Allemagne en 2024 dès ses premiers pas sur un banc de touche, Xabi Alonso apparaissait comme l'homme idéal pour incarner le renouveau après le deuxième mandat de Carlo Ancelotti. Ancien joueur emblématique du club, fin connaisseur de l'institution et porteur d'une vision de jeu moderne, il symbolisait le vent de fraîcheur tant attendu par une partie du madrilisme. Intensité, pressing, jeu de position ambitieux : le projet séduisait autant qu'il faisait rêver.

Mais très rapidement, les premières fissures sont apparues. En coulisses, Alonso s'est heurté à des divergences profondes avec la direction sportive concernant le mercato. Certaines recrues souhaitées par le technicien n'ont jamais vu le jour, tandis que d'autres décisions lui ont été imposées, limitant sa marge de manœuvre et sa capacité à mettre pleinement en place ses principes de jeu.

Sur le terrain, la situation ne s'est pas arrangée. Les résultats irréguliers et les prestations en demi-teinte ont accentué la pression, tandis que la gestion du vestiaire est devenue de plus en plus délicate. Plusieurs cadres de l'équipe, dont Vinícius Junior et même Jude Bellingham, auraient mal vécu certaines décisions tactiques et managériales. La relation entre l'entraîneur et ses leaders s'est progressivement distendue, fragilisant l'autorité du Basque au sein du groupe. À ces tensions s'est ajoutée une autre source de crispation : la préparation physique. Le staff d'Alonso a été vivement critiqué en interne pour une méthode jugée trop exigeante dans un contexte déjà chargé par l'enchaînement des compétitions. La multiplication des blessures, touchant des joueurs majeurs à des moments clés de la saison, a fini par alourdir un climat déjà pesant et alimenter les doutes de la direction.

L'accumulation de ces facteurs - désaccords stratégiques,

tensions avec le vestiaire, résultats insuffisants et fragilité

physique de l'effectif - a conduit les dirigeants madrilènes à

trancher. Le limogeage de Xabi Alonso est devenu inévitable.

UN DÉPART SANS FRACAS, MAIS NON SANS MESSAGES

Si la séparation a été actée sans retour possible, elle ne s'est pas faite dans le silence. Lors de la dernière réunion entre le technicien et la direction, organisée lundi matin au retour d'Arabie saoudite, Xabi Alonso a tenu à exprimer clairement ses griefs et sa vision des événements. Un échange franc, parfois tendu, durant lequel l'entraîneur a assumé ses choix tout en pointant ce qu'il considérait comme des manques de soutien.

En public, en revanche, l'ancien milieu de terrain a opté pour une posture bien différente. Loin de toute polémique, il a privilégié un message d'apaisement et de reconnaissance sur ses réseaux sociaux, fidèle à l'image élégante qui l'a toujours accompagnée.

« Cette étape professionnelle touche à sa fin, et elle ne s'est pas déroulée comme nous l'aurions souhaité. Entraîner le Real Madrid a été un honneur et une immense responsabilité. Je remercie le club, les joueurs et surtout les supporters et le madrilisme pour leur confiance et leur soutien. Je pars avec respect, gratitude et la fierté d'avoir donné le meilleur de moi-même », a-t-il écrit sur Instagram. Un message sobre, qui tranche avec les turbulences vécues en interne, et qui laisse l'image d'un entraîneur marqué par cet échec, mais soucieux de préserver son avenir et son crédit dans le très haut niveau européen.

A.Amine



BASKET-BALL - NBA

Josh Hart revient plus tôt de blessure pour aider les Knicks

Déjà moins souverains depuis la victoire dans la NBA Cup, les Knicks étaient encore plus en difficulté depuis décembre dernier et la blessure de Josh Hart. Avec son activité et sa polyvalence, il est essentiel à New York. Sans lui, c'est forcément moins bien. « Certains gars sont irremplaçables et notamment un gars comme Josh qui fait beaucoup de petites choses pour nous », ne peut qu'admettre son coach Mike Brown.

Hart était de retour dans la victoire face aux Blazers, en compilant 18 points, 6 passes, 3 rebonds et 2 interceptions. Surtout, ce retour fut anticipé car il n'était pas prévu qu'il revienne aussi vite. « Si nous étions sur une bonne dynamique, j'aurais pu prendre quelques jours de plus, mais j'avais l'impression de pouvoir aider même si je ne suis pas à 100%. J'ai toujours eu l'impression que même si j'étais encore un peu diminué, le fait de pouvoir jouer m'a aidé à récupérer plus vite. »

Comme les Knicks étaient dans le dur, Josh Hart a senti qu'il devait être en tenue. « Je ne pense pas qu'il y avait de la pression pour mon retour. J'en aurais eu davantage si nous étions sur une série de cinq victoires.

Je n'aurais pas voulu revenir et gâcher les choses, mais si nous étions sur une telle série, je n'aurais pas joué. »



ATHLÉTISME

Albert Korir suspendu provisoirement pour dopage

Le Kényan Albert Korir, ancien vainqueur du marathon de New York, a été suspendu lundi dernier à titre provisoire après avoir été testé positif lors d'un contrôle antidopage dans un nouveau coup dur pour l'athlétisme kényan. L'athlète de 31 ans a été déclaré positif à une forme synthétique d'érythropoïétine (EPO), un produit stimulant la production de globules rouges, selon l'Unité d'intégrité de l'athlétisme (AIU). Korir a la possibilité de contester la sanction. Albert Korir a remporté le marathon de New York en 2021 dans un temps de 2h08:22 et a pris la troisième place en 2023, avec un record personnel de 2h06:57. Il a également gagné le marathon d'Ottawa en 2019 et 2025. Sa suspension est un nouveau coup porté à l'athlétisme kényan. L'Agence mondiale antidopage (AMA) avait pourtant déclaré en octobre dernier que le Kenya avait réalisé des progrès « importants » dans la lutte contre le dopage. L'AMA avait alors renoncé à imposer des sanctions mais le pays restait en période probatoire de six mois le temps d'améliorer son système de contrôle. Le même mois, la détenteuse du record du monde du marathon Ruth Chepngetich a été bannie pour une durée de trois ans après avoir reconnu l'usage d'hydrochlorothiazide (HCT), un diurétique interdit, utilisé comme moyen de camoufler la prise de produits dopants. L'athlétisme étant pour beaucoup de Kényans un moyen de sortir de la pauvreté, la pression ressentie par les coureurs amène certains à céder aux sirènes du dopage, d'autant que le pays manque d'infrastructures de qualité nécessaires au développement d'athlètes de haut niveau. Le Kenya avait travaillé à améliorer son image après une série de scandales liés au dopage avant les Jeux olympiques de Rio en 2016, qui avait poussé l'AMA à déclarer le pays en état de « non-conformité » avec ses obligations. Depuis, plus de 140 athlètes kényans, principalement des coureurs de fond, ont été sanctionnés pour dopage. En juin 2024, le Kenya a infligé la toute première suspension à vie de son histoire à la marathonienne Beatrice Toroitich, ainsi qu'une suspension de six ans à Rhonex Kipruto, recordman du 10 km.



فاف

COUPE D'ALGÉRIE (8es DE FINALE)

L'USM ALGER, LA PREMIÈRE EN QUARTS DE FINALE

Le premier quart de finale de la Coupe d'Algérie, joué avant-hier, entre le tenant du trophée, l'USM Alger, et l'USM El Harrach, est revenu finalement aux Usmistes (2-3), au terme d'une rencontre très disputée et à rebondissements.

Le suspense aura en effet prévalu durant ce match jusqu'aux lointaines minutes de la deuxième mi-temps des prolongations pour voir enfin l'USM Alger souffler, le billet de passage en quarts de finale en poche, grâce à une troisième réalisation signée par Ghacha à la 101'.

Jusque-là, les banlieusards sont toujours parvenus à refaire leurs retards face à l'USMA. Mais pas après ce troisième but encaissé dans des moments pénibles où la fatigue a gagné les vingt-deux acteurs après 90' de jeu intense et en continu. Si l'USMH avait pu rééditer son coup de



la dernière édition en éliminant pour la deuxième fois de suite la JSK, il fera également autant face aux Rouge et Noir mais cette fois en se faisant éliminer par ce même adversaire pour la deuxième fois de suite. La bande à Benchikha avait donné le ton dès le lancement de la partie, en inscrivant un but libérateur d'entrée, à la 5' de jeu, par l'intermédiaire de Moucif. Mais ça n'a pas découragé les camarades du capitaine Chaouchi ni le public harrachi qui a bien rempli les gradins du Nelson-Mandela stadium, et a continué à porter son équipe de bout en bout. L'enceinte a d'ailleurs fortement raisonné sur cette égalisation du remuant Bechou dès la 20'. Ce dernier venait de profiter d'une petite remise, pas

suffisamment appuyée, du capitaine Allié vers son gardien qui sera finalement devancé sur le ballon par l'attaquant harrachi qui se fera un malin plaisir de juste dévier le cuir du bout des angles de son pied droit dans le coin du but usmiste. A un partout, les hostilités sont alors relancées de plus belle entre les deux équipes qui se livreront une bataille poussée, malgré le léger ascendant du tenant de la coupe.

QUAND L'HISTOIRE SE RÉPÈTE POUR L'USM EL HARRACH

Cette meilleure maîtrise des visiteurs se concrétisera, d'ailleurs, par un second but inscrit après le retour de la pause, à la 69', par le milieu offensif congolais Likonza. Mais loin d'être vaincu, l'USMH continuera à pousser

pour parvenir enfin à niveler à nouveau le score au tableau d'affichage sur un but salvateur de Chouki à deux minutes de la fin du temps réglementaire de la partie. L'arbitre fera alors jouer les prolongations qui seront malheureusement pour l'USM El Harrach fatales, en cédant une nouvelle fois sur cette entreprise individuelle de Ghacha qui enverra, dans la surface de réparation, un tir imparable à Chaouchi qui ne pourra que constater les dégâts sur l'action. C'en était fini du rêve harrachi dans cette Coupe d'Algérie pour ne se concentrer désormais que sur l'accession, à vrai dire premier objectif de l'équipe cette saison.

L'USMA, elle, semble bien déterminée à tenter le tout pour le tout, en vue de conserver sa coupe. Le tirage au sort paraît, a priori, lui ouvrir grande la route, du moins pour le moment, puisque son adversaire pour passer au dernier carré sera soit l'ES Mostaganem soit la JS Saoura qui s'affronteront dans un autre quart de finale, demain.

L'une comme l'autre semblera, en tout cas, sur papier, à sa portée. A signaler que le programme de ce tour s'est poursuivi, hier, avec l'autre derby algérois MCA-ES Ben Aknoun, prévu en soirée au stade de Douéra, alors que les matchs restant à jouer de ces 8es de finale sont au menu, le long de ce week-end, de jeudi à samedi.

Djaffar C.

USM ALGER Benbot met un terme à sa carrière internationale

Le gardien de but de l'USM Alger, Oussama Benbot, visiblement déçu de son statut de troisième gardien des Verts avec lesquels il vient de sortir de la CAN, a décidé de mettre un terme à sa carrière internationale. Désormais, l'équipe nationale, c'est fini pour lui. Il vient de s'écartier de lui-même avant l'heure de la liste des futurs mondialistes en terres américaines. «Après mûre réflexion, et avec une grande fierté d'avoir représenté dignement mon pays durant de nombreuses années, je considère que le moment est venu pour moi de me retirer de la scène internationale et de laisser la place à la nouvelle génération de joueurs talentueux», écrit-il au président de la FAF dans une lettre datée du 12 janvier et postée sur ses réseaux.

D. C.

COUMBASSA POUR REMPLACER BOUKHOLDA

La direction du MC Oran a annoncé l'officialisation du recrutement du milieu de terrain international guinéen Ousmane Kokoe Coumbassa, arrivé du club tunisien de l'ES Zarzis. Le Guinéen est ainsi la première recrue oranaise durant ce mercato hivernal, lancé pour rappel le 1er janvier dernier et qui s'étalera jusqu'à la fin du mois.

Beaucoup de bien se dit de ce jeune milieu, tout juste âgé de 24 ans, qui vient donc combler le départ de Chahreddine Boukholla, qui a déjà rejoint le MC Alger la semaine dernière. Le Guinéen Coumbassa a signé un contrat, qui le liera désormais à son nouveau club le MC Oran, jusqu'à la fin de l'exercice 2027-2028, ébruitent des sources concordantes. Ces dernières laissent entendre que le club est également en contact avec d'autres joueurs susceptibles de venir renforcer les rangs des Hamraoua qui aspirent à un retour sur la scène continentale, le plus tôt possible. La direction aurait des ambitions sérieuses de remplacer le MC Oran à une place plus prestigieuse à l'international, en témoigne les premiers pourparlers d'ores et déjà engagés avec le père



de Youcef Belaïli en vue de faire venir le prodige dès juin prochain avec la fin de son bail avec l'ES Tunis. Ayant terminé la phase aller à la 5e place du classement avec 23 points, soit à une longueur du CR Belouizdad et de l'USM Alger qui complètent le podium, les Oranais gardent bon espoir de finir la saison à une place qui lui ouvrira le chemin à une participation africaine.

D. C.



MOGADISIO - Le Conseil des ministres somaliens a fait part, lundi dernier, de sa décision d'annuler l'ensemble des accords conclus avec les Emirats arabes unis dont ceux liés à la sécurité et à la défense en raison d'actes "hostiles" commis contre l'unité de la Somalie et de sa souveraineté, indiquent des médias.

PORT-SOUDAN (Soudan) - Une frappe de drone menée par les Forces de soutien rapide (FSR) contre une base de l'armée soudanaise dans le sud-est du pays a tué 27 personnes lundi dernier et fait 73 blessés, ont indiqué les autorités de la région.

WASHINGTON - Environ 15.000 infirmières se sont mises en grève lundi dernier après que leur syndicat et les hôpitaux n'ont pas réussi à trouver un accord dans les négociations sur les contrats, marquant ainsi la plus grande grève du personnel infirmier de l'histoire de New York, selon les médias locaux.

TOKYO - La Bourse de Tokyo bondissait de plus de 3% hier, dopée par les spéculations grandioses sur des élections anticipées, convoquées bientôt par la Première ministre japonaise Sanae Takaichi.

KHARTOUM - Au moins 32 personnes ont été tuées et 86 autres blessées lundi dernier dans le centre et le sud du Soudan lors de frappes de drones lancées par les Forces de soutien rapide (FSR), ont indiqué des sources locales dans un nouveau bilan.

BEYROUTH - La Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a indiqué lundi dernier qu'un char de l'entité sioniste avait tiré à proximité de ses Casques bleus, dénonçant "une grave violation" d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.

RÉUNION DU CONSEIL INTERMINISTÉRIEL SUR INSTRUCTION DU CHEF DE L'ÉTAT ASSURER L'APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS AVANT LE RAMADHAN

Dans le cadre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrib, a présidé hier à Alger une réunion du Conseil interministériel consacrée à la préparation du marché national pour le mois sacré de Ramadhan 1447 H/2026, a indiqué un communiqué.

L'objectif principal de cette rencontre était de garantir un approvisionnement continu et régulier en produits alimentaires, notamment ceux à forte consommation, ainsi qu'en légumes, fruits, viandes et volailles.

Le Conseil a également étudié les mesures concrètes pour assurer la disponibilité des liquides dans le pays, avec un accent particulier sur les bureaux de poste et les guichets automatiques, afin de faciliter les transactions commerciales pendant cette période. Pour superviser ces mesures,



une commission multisectorielle a été mise en place au sein du cabinet du Premier ministre. Cette instance aura pour mission de suivre en permanence l'état des approvisionnements du marché

national et de veiller à la stabilité des prix tout au long du mois de Ramadhan, assurant ainsi la disponibilité des produits essentiels pour les citoyens.

Omar Lazera

RESPECT DU DROIT D'AUTEUR UN PILIER INCONTOURNABLE DES MÉDIAS MODERNES ET ÉTHIQUES

Le ministère de la Communication a abrité, hier, une journée d'étude intitulée « Respect du droit d'auteur, pilier des médias modernes », organisée en partenariat avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA). Un grand nombre de journalistes et de représentants des médias ont pris part à cet événement.

La rencontre s'est tenue sous la supervision du ministre de la Communication, M. Zouhir Bouamama, en présence du chef de cabinet de la ministre de la Culture et des Arts, M. Mohamed Sidi Moussa, représentant la ministre, ainsi que de responsables institutionnels, de professionnels des médias, de juristes, d'universitaires et d'experts du secteur.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre de la Communication, M. Zouhir Bouamama a souligné que « le respect du droit d'auteur constitue une condition essentielle pour l'édification d'un paysage médiatique moderne, crédible et professionnel », insistant sur la nécessité de protéger la création intellectuelle face aux défis de la révolution numérique, notamment le piratage et les atteintes à la propriété intellectuelle.

Il a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a fait de la moralisation de la vie publique et de la protection des droits, y compris les droits d'auteur et les droits voisins, une priorité nationale.

« Le président de la République a placé la défense des droits d'auteur, la lutte contre la piraterie et la garantie de la liberté de la presse au cœur de son programme », a déclaré M. Bouamama.

Le ministre a également affirmé que « le respect du droit d'auteur est aujourd'hui une garantie pour encourager l'innovation, la créativité et la production de contenus médiatiques de qualité », ajoutant que cette protection offre aux journalistes et créateurs « la confiance et la sécurité nécessaires



Signature d'une convention entre Samira TV et l'ONDA

PHOTO : ALGERIE

pour exercer leur métier dans un cadre légal et éthique ». Évoquant le cadre juridique, M. Bouamama a mis en avant les dispositions de la loi organique 23-14 relative à l'information, qui reconnaît au journaliste le droit de propriété intellectuelle sur ses œuvres, ainsi que la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle, qui impose le respect des droits d'auteur lors de la diffusion des productions culturelles et artistiques.

« Nous œuvrons à mettre en place des mécanismes juridiques et institutionnels solides afin de garantir le respect des droits des journalistes et des créateurs », a-t-il souligné.

Il a, par ailleurs, annoncé que le ministère de la Communication travaille sur plusieurs projets, notamment : le statut particulier du journaliste, le décret relatif à la carte nationale du journaliste professionnel et la révision du décret portant création du Prix du président de la République du journaliste professionnel, en vue de valoriser la profession et encourager l'excellence.

UN ESPACE DE RÉFLEXION

De son côté, le chef de cabinet de la ministre de la Culture et des Arts, M. Mohamed Sidi Moussa, est intervenu au nom de la ministre, Mme Malika Bendouda. Dans son discours, elle a déclaré que « cette rencontre constitue un espace de rappel et de réflexion partagée, où la parole rejoint l'image et où la culture rencontre les médias en un

même point ». Elle a expliqué que ce moment collectif invite à s'interroger sur ce que les institutions médiatiques offrent au public et sur l'empreinte laissée dans la mémoire lors de la diffusion des programmes et des produits médiatiques.

Elle a également déclaré que « les médias assument une responsabilité civilisationnelle majeure, qui n'est pas moins importante que celle de l'école ou de l'université », soulignant l'importance de leur rôle dans la structuration des perceptions et des représentations au sein de la société. En conclusion, elle a appelé l'ensemble des institutions à signer des licences avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins afin de protéger les œuvres et les créateurs, rappelant que la porte demeure ouverte au dialogue pour ceux qui n'ont pas encore accompli cette démarche et que chaque jour sans régularisation constitue une perte de protection pour le droit du créateur.

CONVENTION ENTRE SAMIRA TV ET L'ONDA

À l'issue de son intervention, une cérémonie officielle de signature de la licence de communication publique a été organisée entre l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) et la chaîne Samira TV. Cet accord, paraphé par Samira TV et M. Samir Thaalbi (directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), vient

consacrer une étape importante dans le renforcement de la coopération institutionnelle entre les deux parties.

Il traduit également une volonté commune de consolider le respect et la protection des droits d'auteur et des droits voisins, tout en promouvant un cadre légal structuré et durable pour l'exploitation des œuvres dans le secteur audiovisuel et médiatique. Les travaux de cette journée d'étude ont été organisés autour de plusieurs axes thématiques, mettant l'accent sur le cadre juridique du droit d'auteur et des droits voisins, ainsi que sur le droit d'auteur dans le secteur de l'audiovisuel et de la presse écrite et électronique. Ces discussions ont permis d'aborder les enjeux essentiels liés à la protection juridique des créations et à la régulation des contenus médiatiques dans différents formats.

Les échanges ont également porté sur les défis de la propriété intellectuelle à l'ère du numérique, la protection des œuvres médiatiques face à la piraterie et au plagiat, ainsi que sur le rôle des journalistes et des institutions dans la promotion de la culture du respect des droits. L'ensemble de ces axes a permis de mettre en lumière l'importance de sensibiliser l'ensemble des acteurs du secteur aux bonnes pratiques et aux mécanismes de protection des créations intellectuelles.

Des communications spécialisées ont été présentées par des experts, des responsables de l'ONDA et des juristes, abordant les mécanismes de protection des œuvres, les procédures d'enregistrement, les sanctions prévues par la loi, ainsi que les défis liés à l'exploitation des contenus sur les plateformes numériques.

En clôture de la rencontre, le ministère de la Communication et l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins ont réaffirmé leur engagement à promouvoir un environnement médiatique respectueux des droits des créateurs, garant d'une production de qualité au service du public.

Cheklat Meriem et Abir Menasria